



## ATELIER N°2 de la phase 3

15/01/2026

Etude prospective sur le changement climatique et ses effets sur les ressources en eau à l'échelle de l'EPAGE Doubs Dessoubre, et de l'intégralité du sous-bassin versant du Doubs médian en vue d'une stratégie d'adaptation



# Mot d'introduction

# Mot d'introduction

Rappel des objectifs de l'étude, et du contexte plus large dans lequel elle s'inscrit

## Phasage de l'étude:

Phase 1 – terminée (COPIL du 11/03/25) :

- Etat des lieux rétrospectif sur le territoire
- Scénario tendanciel et impacts du changement climatique sur le territoire à horizon 2050

Phase 2 – terminée (COPIL du 30/10/25) : Définition des différentes stratégies d'adaptation

- Elaboration du champ des possibles d'actions
- Co-construction de scénarii stratégiques
- Validation d'un scénario stratégique unique

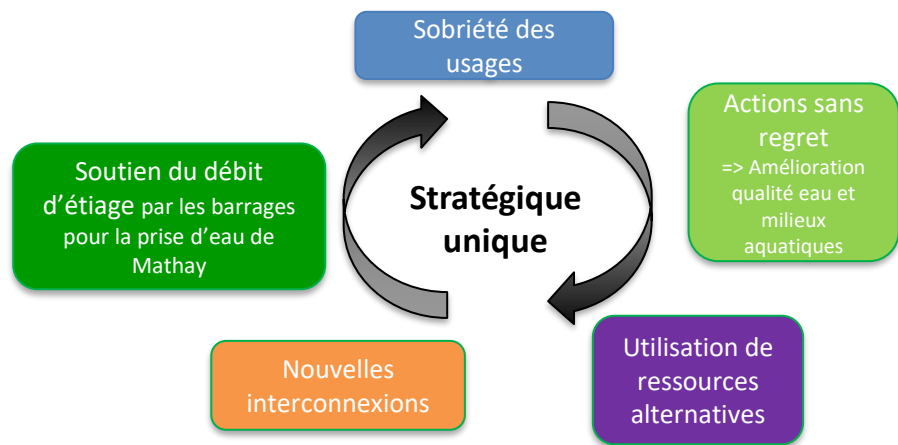
Phase 3 – en cours : Elaboration d'un plan d'actions opérationnel

- Construction du programme d'actions
  - Focus sur la thématique gouvernance du programme d'actions 
  - Validation du programme d'actions
- ⇒ *Fin prévue début 2026*

# Mot d'introduction

## Phase 2 – Définition des différentes stratégies d'adaptation

Stratégie retenue autour de 5 piliers (territoire EPAGE – Doubs Median)

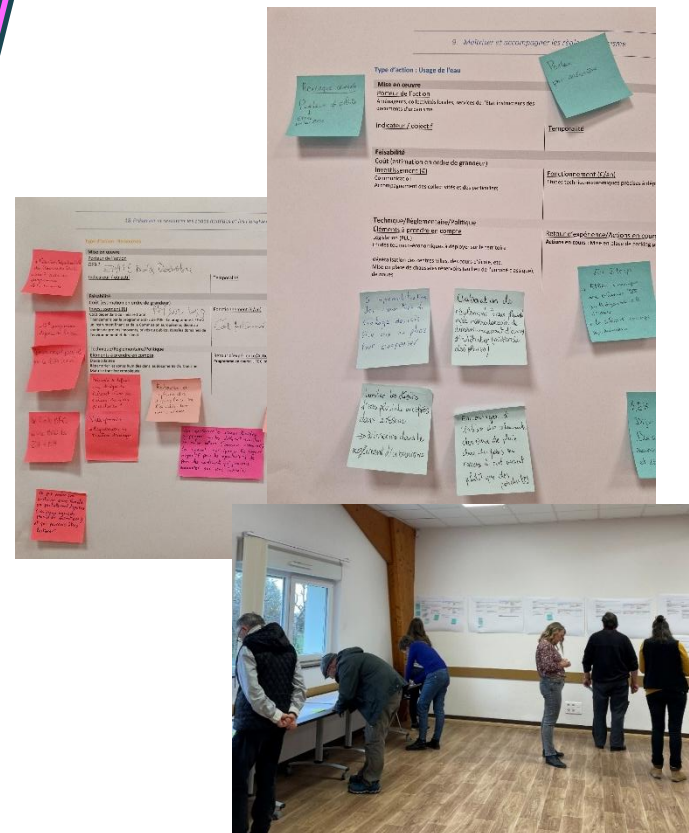


⇒ Programme d'actions construit autour de 4 axes  
*Connaissance – Usages de l'eau – Ressource - Gouvernance*

## Phase 3 – plan d'action pour le territoire de l'EPAGE

Atelier de Novembre 2025

Consolidation des actions



# Programme du jour

Objectifs et déroulé

14h00 > 17h00

30  
min

Accueil et introduction, présentation du déroulé de l'atelier

45  
min

1. Synthèse du PTGE et présentation des fiches actions



*Pause de 10 minutes*

2. Réflexion sur la gouvernance du PTGE



1h15

- Sur la distinction **Pilotage – animation / Portage – MOA**  
+ Annotation des fiches actions
- Sur les **instances** de gouvernance du PTGE

20  
min

Restitution  
Conclusion

# Synthèse du PTGE et présentation des fiches actions

# Un programme d'actions construit autour de 4 axes

## Connaissance

des ressources actuelles et futures, des débits (niveau d'alertes), du schéma directeur départemental, des prélèvements, de la perte d'habitats liés aux débits d'étiage

## Usages de l'eau

économies d'eau, fuites, urbanisation, agriculture, prélèvements, industrie

## Ressource

exports, dépendance aux ressources karstiques, gestion de crise, réserves d'eau, ressources alternatives, restauration des cours d'eau et des zones humides, qualité de l'eau, débits d'étiage, assainissement, protection des forêts

## Gouvernance

gestion et coordination des ressources

Comment répondre aux enjeux identifiés pour le territoire en 2050 ?  
Quelles actions mettre en œuvre ?

Transversalité des actions du PTGE

Atelier du 25 novembre 2025

Atelier du 15 janvier 2026



# Les fiches actions

Type d'action :

|                                        |                                      |
|----------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>Mise en œuvre</b>                   |                                      |
| Porteur de l'action                    |                                      |
| Indicateur / objectif                  | Temporalité                          |
| <b>Faisabilité</b>                     |                                      |
| Coût (estimation en ordre de grandeur) |                                      |
| Investissement (€)                     | Fonctionnement (€/an)                |
| Technique/Règlementaire/Politique      |                                      |
| Éléments à prendre en compte           | Retour d'expérience/Actions en cours |

Trois principaux points:

- Mise en œuvre – Qui ? Quand ?
- Faisabilité – Comment ?
- Effets attendus

| Effet sur la sécurisation AEP                            |          | Effet sur la qualité de l'eau                           |          |
|----------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------------|----------|
| Effet =                                                  | Risque = | Effet =                                                 | Risque = |
| Effet sur les besoins en débit des milieux et des usages |          | Effet sur l'agriculture et autres activités économiques |          |
| Effet =                                                  | Risque = | Effet =                                                 | Risque = |



## **Amélioration des connaissances:**

- Les ressources actuelles (suivi de débit, mise en place d'indicateurs d'alerte, ...)
- Les ressources futures potentielles (karst)
- Les prélèvements effectués sur le territoire

## **Mutualisation des connaissances / des données:**

- Elaborer et actualiser les SDAEP puis intégration des données à l'échelle de l'EPAGE dans le PTGE, pour mieux identifier les faiblesses et flécher les solutions

## **Milieux:**

- Quantifier la perte d'habitats que représente la baisse des débits d'étiage sur les différents cours d'eau



### Communication / sensibilisation:

- Pédagogie sur les économies d'eau, kits économie d'eau

### Réseaux / installations:

- Augmentation des rendements des réseaux AEP (limitation des fuites)

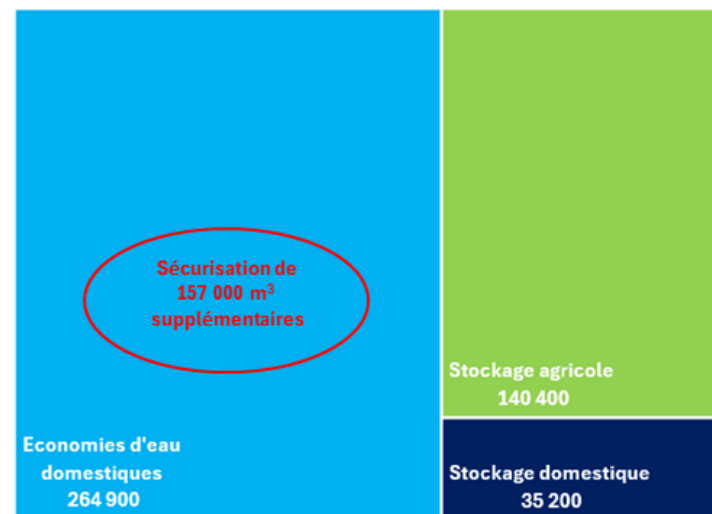
### Développement urbain:

- Maîtriser l'urbanisation (population et économie) :  
conditionner aux ressources en eau réelles disponibles  
pour l'AEP et les autres activités économiques
- Maîtriser et accompagner les règles d'urbanisme

### Usages / milieux:

- Techniques culturales, plantation de haies
- Industrie : optimisation des process et adaptation des pratiques

Volumes économisés en m3 par la sobriété de la demande  
Territoire EPAGE





### Répartition de l'eau sur le territoire:

- Réduire les exports substituables
- Développer les interconnexions pour des communes isolées

### Gestion des cours d'eau / milieux:

- Continuer à restaurer l'hydraulicité/la morphologie des cours d'eau
- Préserver et restaurer les zones humides et les ripisylves
- Maintien de la surface de forêt pour conserver ses bénéfices

### Qualité de la ressource:

- Amélioration de la qualité de l'eau (STEP, agriculture, industrie/fromagerie )
- Mise aux normes des installations d'assainissement non collectif (ANC)

### Bonne pratique – en fonction des opportunités:

- ❖ *Récupération des eaux de pluie / Réserves d'eau de type domestique*
- ❖ *Récupération des eaux de pluie et stockage pour l'abreuvement du bétail*
- ❖ *Réutilisation des Eaux Usées Traitées (REUT)*

Volumes prélevables sur les ressources alternatives  
- Sécurisation du reste du territoire -





Gestion/Coordination des ressources en eau

Gestion de la fréquentation des espaces naturels aquatiques (lacs, rivières, ...)

⇒ Objet de l'atelier de ce jour

Temps de travail sur le pilotage et/ou  
la maitrise d'ouvrage de chaque action



## Pilote / animateur

**Le pilote ou l'animateur assure la coordination et le suivi de la mise en œuvre du programme (ou d'une thématique)**

- Interlocuteur privilégié des maîtres d'ouvrage du PTGE
- Organise et anime les instances du PTGE (COTECH, COPIL) et les ateliers thématiques à la demande des membres du comité de pilotage
- Assure la bonne mise en œuvre opérationnelle des actions ainsi que leur évaluation (indicateurs de suivi notamment)
- Met à disposition des maîtres d'ouvrages (MOA) des ressources (CCTP, modèles pour les subventions,...) et échange régulièrement avec eux pour s'assurer du bon déroulement des actions. Accompagne les MOA dans la résolution d'éventuelles difficultés rencontrées.
- Peut être amené à participer à des réunions organisées par les MOA (pour le suivi d'actions, ou apporter des conseils technico-financier)
- Recueille les informations nécessaires auprès des maîtres d'ouvrage afin d'établir régulièrement un bilan du programme (technique et financier)
- Assure l'articulation de la démarche PTGE avec les autres démarches et outils sur le territoire

**Interlocuteur privilégié des services de l'Etat (DDT, DREAL) et des partenaires financiers**

# Pilote / animateur

Animation  
globale du  
PTGE

= EPAGE

## Animation thématique ?

Action 5 : *Quantifier la perte d'habitats que représente la baisse des débits d'étiage sur les différents cours d'eau*

→ **OFB ?**

Action 10 : *Techniques culturales, plantation de haies*

→ **Chambre d'agriculture** en partenariat avec l'**OFB**

Action 11 : *Industrie : optimisation des process et adaptation des pratiques*

→ **Chambre de l'industrie / Chambre d'agriculture**

→ Partenariat avec la **DREAL** qui contrôle les ICPE pour cibler les plus gros consommateurs, l'**AESN** et la **DDT**

Action 19 : *Action d'amélioration de la qualité de l'eau (STEP, agriculture, industrie/fromagerie)*

→ **Chambre de l'industrie** en partenariat avec la **Chambre d'agriculture**

Action 20 : *Mise aux normes des installations d'assainissement non collectif (ANC)*

→ **Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC)**

Action 21 : *Maintien de la surface de forêt pour conserver ses bénéfices (limitation de l'ETP et donc de la sécheresse des milieux)*

→ **ONF**



### Le maître d'ouvrage réalise l'action et, suivant les cas :

- **Rédige les marchés publics (CCTP...)** et choisit le prestataire pour mettre en œuvre son action **si celle-ci n'est pas réalisée en régie**
- Peut être accompagné par une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et ou d'un maître d'œuvre (MOE)
- Assure le suivi de ses actions auprès des prestataires (y compris réunions)
- Informe le pilote/animateur en cas de difficulté significative rencontrée
- **Dépose les dossiers de demande de subvention auprès des co-financeurs concernés**
- Dépose les éventuels dossiers de demande d'autorisation
- Assure la mise à disposition des livrables au porteur du PTGE
- **Le maître d'ouvrage fournit au pilote/animateur les éléments techniques et financiers pour le suivi et le bilan de l'action (livrables)**



## Annotation des fiches actions pour déterminer les Porteurs et Pilotes

Les fiches actions, exposées dans la salle, portent la mention Porteur et Pilote.

D'après l'atelier précédent, certaines fiches actions présentent des suggestions pour les Porteurs et Pilotes. D'autres sont laissées vides.

- Identifier les acteurs qui pourraient être mobilisés pour le PTGE
- Valider les propositions inscrites sur les fiches actions
- S'inscrire en tant que porteurs et/ou pilotes sur la base du volontariat

*Pause de 10 minutes...*

# Temps de travail sur les instances de gouvernance du PTGE



## Proposition de schéma d'instances de pilotage du PTGE

L'objectif est de déterminer :

- Le type d'instance pertinent (COPIL + Commissions géographiques et/ou thématiques, autres)
- La fréquence de réunions et les participants
- Les outils complémentaires pertinents (SAGE, CLE)



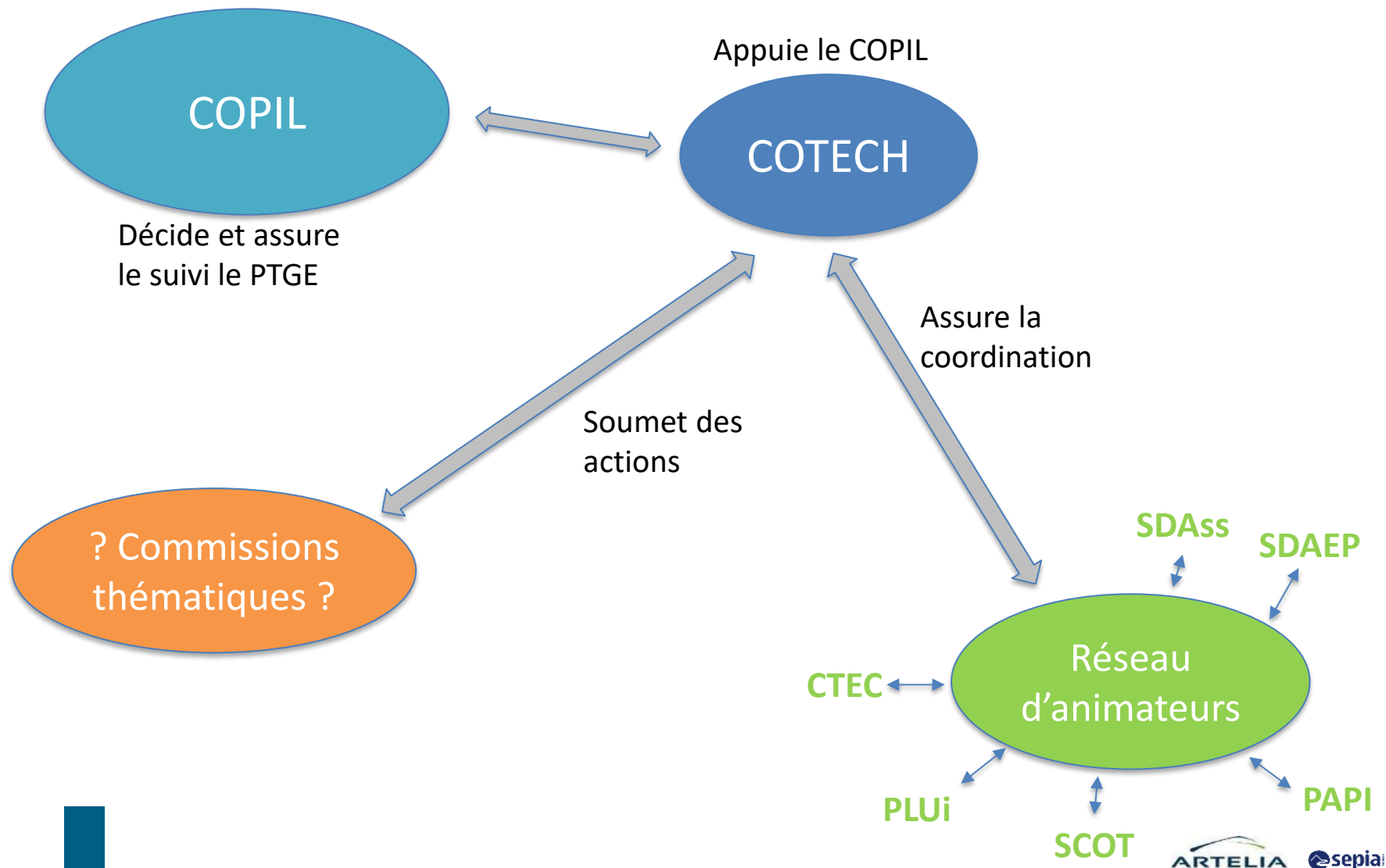
## SAGE - CLE

« En l'absence de SAGE, il serait pertinent que le PTGE soit une première étape dans l'élaboration d'un SAGE, permettant de mettre en place une gestion de l'eau équilibrée et concertée sans attendre. Le SAGE met en œuvre une gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques en définissant des objectifs plus larges, notamment de qualité des eaux et du bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides.

L'engagement d'une dynamique locale de concertation autour de la ressource en eau, qui pourra rapidement prendre la forme d'une **commission locale de l'eau**, est un préalable à l'élaboration d'un SAGE. »

(Source : Instruction du gouvernement du 7 mai 2019)

# Proposition de schéma d'organisation pour le PTGE Doubs Dessoubre



# Proposition de schéma d'organisation pour le PTGE Doubs Dessoubre

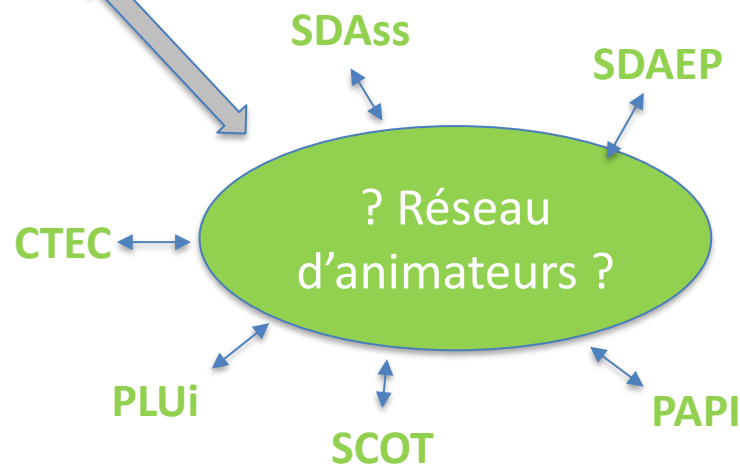
- **Fréquence** : tous les ans (en fin d'année)
- **Format** : une réunion (demi-journée)
- **Objectif** : bilan de l'année N + présentation et discussion pour la programmation N+1
- **Participants** : Ceux du COPIL d'élaboration du PTGE

COPIL

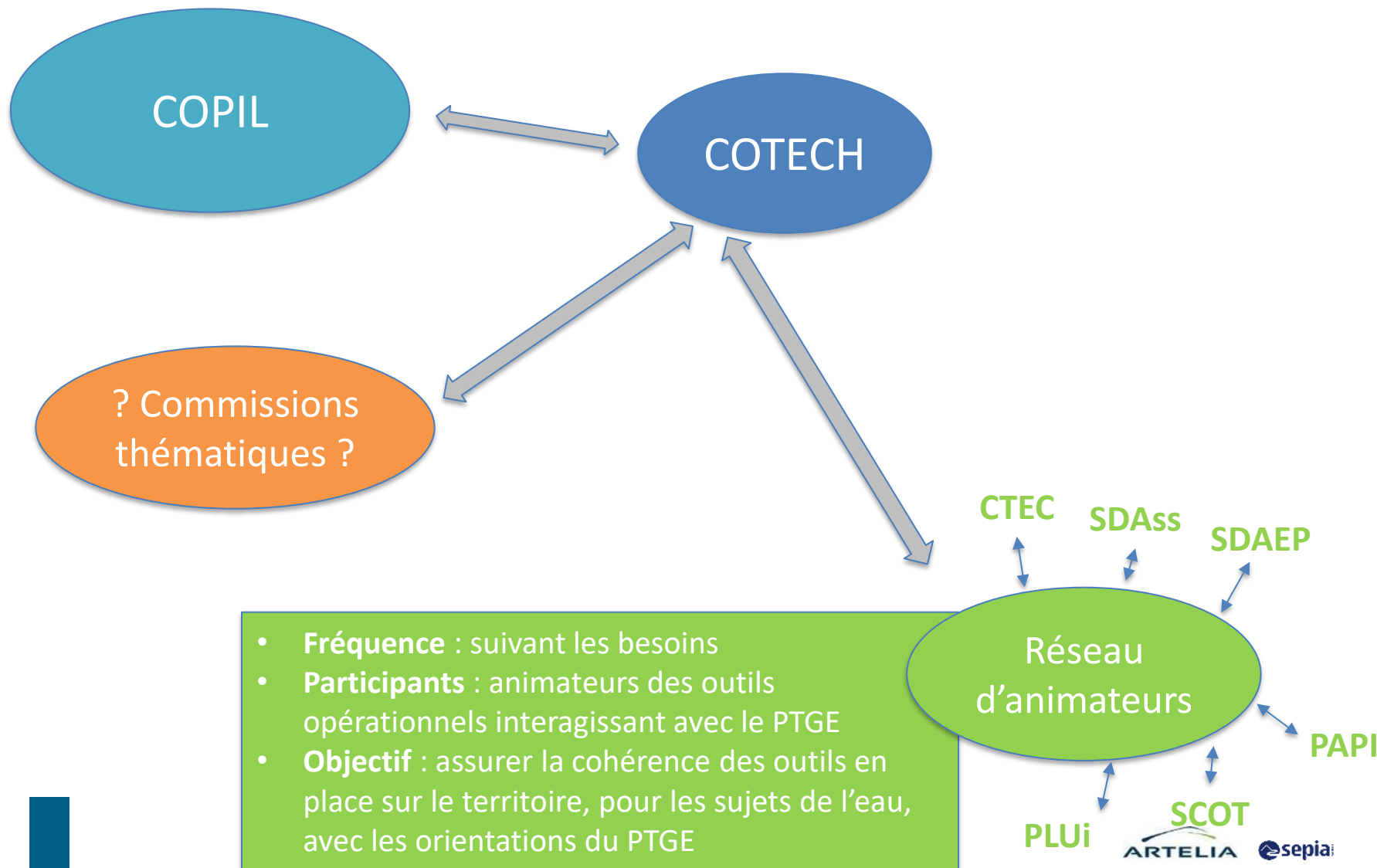
COTECH

- **Fréquence** : suivant les besoins
- **Participants** : partenaires du territoire, 1 ou 2 représentants de chaque usage
- **Objectif** : préparer sur les sujets qui seront présentés en COPIL

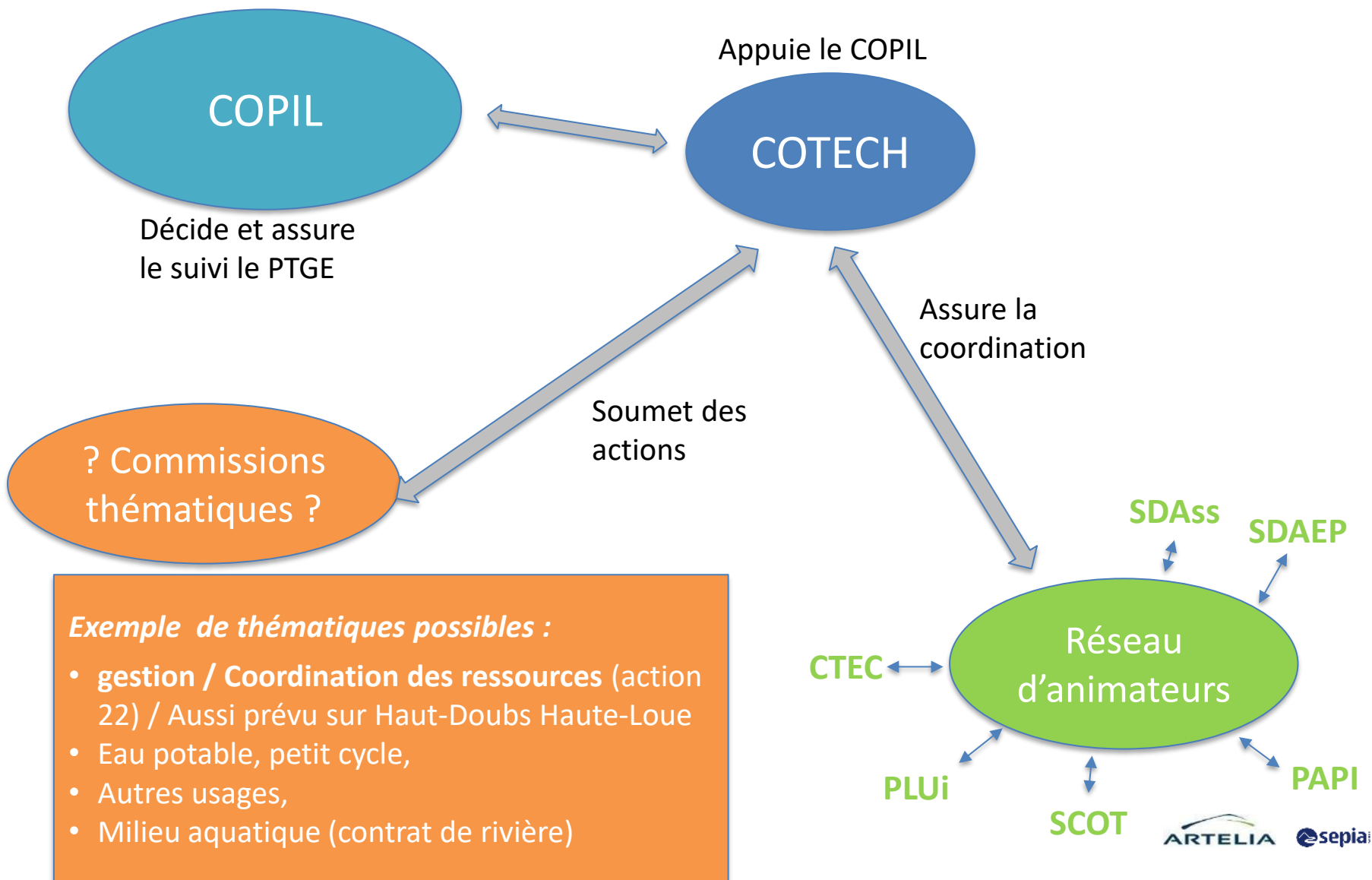
? Commissions  
thématiques ?



# Proposition de schéma d'organisation pour le PTGE Doubs Dessoubre



# Proposition de schéma d'organisation pour le PTGE Doubs Dessoubre





## Temps de travail sur la gouvernance du PTGE

- Temps de restitution des réflexions
- Conclusion sur les échanges
- Prochaine étape : Validation en COPIL du programme d'actions

## Un site internet dédié pour l'étude

Mise en ligne des rapports d'étude, présentations et comptes-rendus des réunions, cartographies, etc.

<https://projetdoubssessousbre.fr>



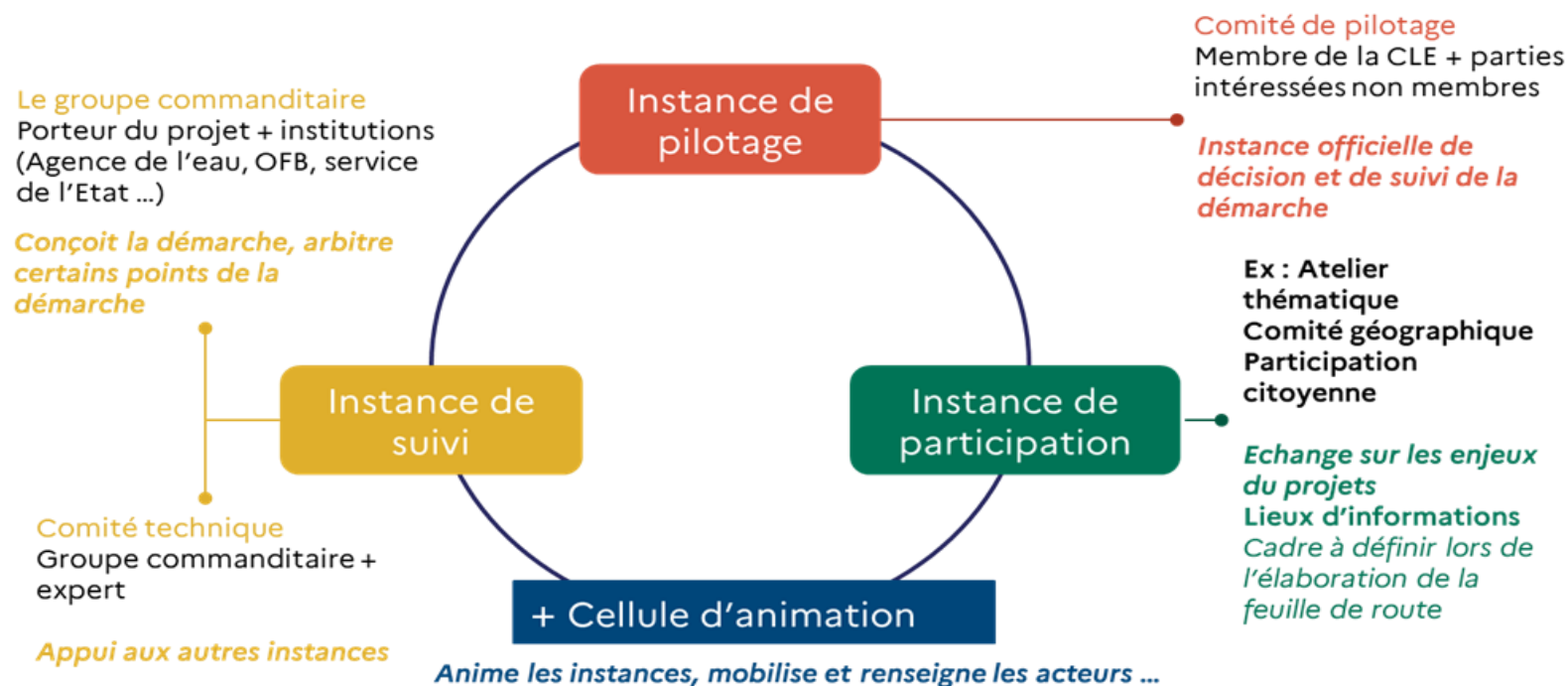
[www.arteliagroup.com](http://www.arteliagroup.com)



# Annexes

# Guide d'élaboration et de mise en œuvre des PTGE (MTE)

L'organisation du projet de territoire (calendrier, périmètre de l'étude, modalités de concertation...) reste au choix du porteur de PTGE et du comité de pilotage.



## Schéma théorique de préconisation des instances

Source : Gest'eau, MTE

# Guide d'élaboration et de mise en œuvre des PTGE (MTE)

## 1. Les instances exécutives/de mise en œuvre du processus

qui constituent des instances de « back office » (où est conçue la démarche, où sont pris les arbitrages relatifs à son dimensionnement, son calendrier, les méthodes et moyens qu'elle mobilise, etc.) :

- **le porteur de projet de territoire** via l'instance décisionnelle de la collectivité (comité syndicat, conseil communautaire, etc.) qui valide le budget et les moyens dédiés au portage du PTGE ;
- **un groupe commanditaire** impliquant le porteur de projet de territoire (souvent l'animateur, parfois un élu) et des représentants des principales institutions concernées dans la sphère État (Agence de l'eau, DDT, DREAL, DRAAF, OFB), il conçoit l'organisation du processus et formalise les décisions sur le déroulement ;
- **un COTECH ou comité de suivi (COSUI)**, en association avec quelques partenaires « externes », qui apporte des expertises (contribution aux cahiers des charges d'études, réflexion sur le déroulement global du processus). Peuvent être présents au COTECH : des représentants des usagers de l'eau (eau potable, agriculture, industrie, navigation, énergie, pêche, usages récréatifs, protection de l'environnement), du conseil départemental, des financeurs, d'autres institutions légitimes, etc.

# Guide d'élaboration et de mise en œuvre des PTGE (MTE)

## 2. L'instance officielle de suivi et de décision : le comité de pilotage (COPIL)

- La composition du COPIL doit **refléter l'ensemble des usages et les enjeux de préservation et de restauration des milieux naturels** (eau potable, agriculture, industrie, navigation, énergie, pêche, usages récréatifs, protection de l'environnement, etc).
- Il est composé de **représentants des collectivités et des usagers économiques et non économiques**, chacun devant être mandaté à s'engager pour la structure qu'il représente (notamment associations, syndicats agricoles et Chambres d'agriculture).
- Le COPIL est informé de l'avancement du PTGE et **émet des avis sur l'ensemble des étapes, et productions**.
- La sécurisation des **débats en COPIL** peut amener à **formaliser les règles de décision** (vote sous réserve d'une logique par collègue et d'une représentation des acteurs équilibrée).
- De par sa taille, le COPIL n'est pas adapté pour mener un travail en profondeur sur le contenu du PTGE (COTECH).

# Guide d'élaboration et de mise en œuvre des PTGE (MTE)

## 3. Les instances participatives

- **Un cadre global de la participation** établit les objectifs, le déroulement et l'articulation de l'instance participative avec les processus techniques.
- **Une charte de participation** peut être mise en place pour rendre lisible la contribution de chaque instance à chacune des étapes du PTGE. Elle présenterait **les instances, leur composition, les objectifs et attentes liés à chaque instance et les règles qui garantissent l'élaboration progressive des contenus du PTGE** (qui valide quoi et comment ?).
- Pour le porteur de projet, il est également important d'être en capacité de tracer les éléments produits pour rendre compte de l'instance/étape du processus qui a produit ou validé tel ou tel élément de contenu.